



Avec le soutien financier de la Commission européenne

Programme d'Appui Sectoriel à la Décentralisation et à la Déconcentration en Guinée (PASDD)

10^e Fonds Européen de Développement

**Projet d'Appui à l'Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG) dans
la réalisation de ses missions de plaidoyer, de promotion des Autorités locales
guinéennes et d'appui conseil aux communes**

CTR : 2016/376-975

ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ CENTRAL DE LA COMMUNE URBAINE DE
LELOUMA : RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR POUR LA REALISATION DES
ETUDES

TERMES DE REFERENCE

TABLE DES MATIERES

1. OBJET LA MISSION.....	3
2. PRÉSENTATION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT DU MARCHE CENTRAL DE LA COMMUNE DE LELOUMA.....	3
2.1- Contexte.....	3
2.2- Objectifs du projet	3
3. DESCRIPTION DE LA MISSION DE L'INGENIEUR	3
3.1- Durée de la mission	3
3.2- Délivrables, pièces administratives et informations à produire à l'issue de la mission	4
3.3- Profil et expérience recherchés	4
3.4- Rémunération.....	5
4. MODALITES DE RECRUTEMENT	5
4.1- Procédure	5
4.2- Dossier de candidature.....	5
5. CALENDRIER.....	5

1. OBJET LA MISSION

L'objet de la mission est de constituer le dossier préparatoire du projet d'assainissement du marché de Lélouma (Guinée).

Pour ce faire, l'AIMF et l'ANCG souhaitent recruter, suivant les procédures de l'Union européenne, un ingénieur génie civil / ou une entreprise, spécialiste de l'assainissement pour accompagner l'AIMF, l'Association Nationale des Communes de Guinée et la Commune Urbaine de Lélouma dans la réalisation des études préalables aux travaux d'assainissement du marché.

2. PRÉSENTATION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ CENTRAL DE LA COMMUNE DE LELOUMA

2.1- Contexte

La Commune Urbaine de Lélouma bénéficie d'une action d'assainissement du marché central de la commune urbaine sur financement de l'Union européenne. L'action s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à l'Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG) dans la réalisation de ses missions de plaidoyer, de promotion des Autorités locales guinéennes et d'appui conseil aux communes en son avenant 1.

La Commune Urbaine de Lélouma est située à 65 Km de la Région Administrative de Labé, elle est limitée au Sud par la Commune Rurale de Parawol, à l'est par la Commune rurale de Korbé, à l'ouest par la Commune Rurale de Balaya et au Nord par la Préfecture de Goual.

Elle a une population de 12 219 habitants et couvre une superficie de 150 km² (RGF 2014) pour une densité 81,46 hab./km².

La population de la commune urbaine de Lélouma est confrontée de nos jours à un problème de santé publique liée à l'insalubrité du marché.

Il faut noter que pendant la saison des pluies les femmes étalagistes dans l'enceinte du marché sont exposées à des risques de maladies occasionnées par les eaux stagnantes qui se transforment en boues et cela est dû au manque d'aménagement du marché.

Par ailleurs les recettes issues du marché baissent pendant cette période liée au déplacement des vendeuses vers la route qui a pour conséquence des risques d'accident et l'encombrement des chaussées. Souvent ses femmes sont pour la plupart des nourrices.

2.2- Objectifs du projet

Objectif Général

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations par la réalisation des caniveaux d'évacuations et d'exécution des aires assainies dans le respect des procédures européennes ;

Objectifs spécifiques

- Construire 375 mètre linéaire de caniveaux ;
- Exécuter une aire assainie de revers d'eau en dalettes (1980 m²);
- Mettre en place des poubelles publiques.

3. DESCRIPTION DE LA MISSION DE L'INGENIEUR

3.1- Durée de la mission

La durée prévisionnelle est de vingt jours calendaires.

La mission nécessitera

- 1 journée préalable d'entretien à l'ANCG avec l'ANCG et l'AIMF
- 1 mission à Lélouma
- La préparation des livrables
- 1 journée de restitution à l'ANCG avec l'ANCG et l'AIMF

3.2- Délivrables, pièces administratives et informations à produire à l'issue de la mission

L'ingénieur/l'entreprise recruté/e produira les pièces administratives et les informations suivantes :

- 1- Un plan de situation du marché central de la commune de Lélouma (format souhaité A3).
- 2- Description générale de l'opération d'assainissement du marché central de Lélouma :
 - Opportunité de l'opération ?
 - Intérêt des populations locales avec avis s'il y a lieu.
 - L'opération résoudra-t-elle la totalité du problème posé ?
 - Contraintes de calendrier pour sa réalisation ?
 - Choix des acteurs de l'opération :
 - Choix de la maîtrise d'œuvre
 - Modalités retenues pour le choix de la ou des entreprise(s) : appel d'offres ouvert ? restreint ? gré à gré ?
 - Dossier d'appel d'offre : Avis d'appel d'offres, instructions aux soumissionnaires, cahier des clauses administratives particulières, cahier des prescriptions techniques et plans, formulaires et annexes.
 - Gestion des risques ?
- 3- Analyse financière:
 - les modalités d'exploitations prévues (régie directe ? affermage ? appel d'offres pour désigner un gestionnaire ? association de quartier ? régie intéressée ?...),
 - l'indication des emplois créés pour l'équipement (agents communaux, ainsi que, le cas échéant, agents mis à disposition par l'Etat ou par une autre entité),
 - une esquisse de compte d'exploitation prévisionnel de l'équipement, incluant les salariés à charge municipale, l'entretien du site, le coût de l'énergie, les taxes et impôts... et les recettes attendues. Ce compte prévisionnel fera ressortir en résultat l'apport (ou le coût) net de l'équipement pour le budget communal.
- 4- Notice technique détaillée par corps d'état indiquant les natures, quantités et qualité des matériaux prévus, la durée prévue des travaux (et des études s'il y a lieu).
- 5- Devis quantitatif et estimatif des travaux, raisonnablement détaillé (c'est-à-dire avec : quantités d'ouvrage x prix unitaires = sous-totaux), exprimé hors taxes (hors TVA notamment), en unité monétaire locale et en Euro.

Il pourra être associé, le cas échéant, au comité de sélection du choix des prestataires : maître d'œuvre pour le contrôle et le réalisateur.

3.3- Profil et expérience recherchés

Profil du candidat ou de l'expert affecté au projet par l'entreprise candidate

- Expérience générale de cinq ans minimum dans les domaines de construction de bâtiments, travaux publics, ouvrage d'art, assainissement, hygiène et assainissement ;
- Connaissances approfondies en BTP, construction et assainissement ;
- Connaissances approfondies en matière d'ingénierie, études développement ;
- Connaissances approfondies en matière de gestion et coordination de projets de construction et d'assainissement ;

- Connaissances approfondies en matière de réalisation des études d'avant-projet, de conception, de construction des infrastructures et des ouvrages d'art ;
- Connaissances du cadre législatif et réglementaire des marchés publics en Guinée.

Formation et expérience

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur génie civil, spécialisé en bâtiment, techniques de construction, hydraulique, assainissement, protection de l'environnement ;
- Expérience en matière de gestion de projet;
- Etre de nationalité guinéenne et jouir de ses droits civils et politiques ;
- La maîtrise du cadre législatif et réglementaire de la décentralisation en Guinée et des procédures européennes seront un plus.

3.4- Rémunération

La rémunération est à négocier avec le candidat selon profil et expérience dans le cadre d'un contrat de services sur la base d'une offre financière présentée par les candidats

4. MODALITES DE RECRUTEMENT

4.1- Procédure

Le recrutement est effectué par l'AIMF sur la base d'un appel à candidatures national. L'appel est publié sur le site internet de l'ANCG et dans la presse guinéenne.

Les candidats disposent de 15 jours pour communiquer leur dossier à l'ANCG suite à la publication de l'avis de recrutement.

Le dossier est évalué selon les critères du profil et de l'expérience recherchés.

4.2- Dossier de candidature

Le dossier de candidature se compose de :

- une Lettre de candidature présentant la motivation du candidat, sa compréhension des enjeux de la mission et de ses responsabilités ;
- un Curriculum Vitae détaillé ;
- une offre financière
- une copie de la carte d'identité en cours de validité (pour candidat individuel)
- Références de précédents projets conduits
- Justificatifs de diplômes
- Justificatifs d'enregistrement légal en bonne et due forme

Les dossiers de candidatures, rédigés en français, doivent être envoyés par courrier électronique exclusivement aux adresses suivantes : sp@aimf.asso.fr; flavsass@yahoo.fr contact@ancg-guinee.org dianekaabi@yahoo.fr; kmaralamine@gmail.com; mariamediakite2008@gmail.com

5. CALENDRIER

Décembre 2018	Publication de l'avis de recrutement
Décembre 2018	sélection et contractualisation
Décembre 2018	démarrage de la mission